



## Conseil d'administration

319<sup>e</sup> session, Genève, 16-31 octobre 2013

GB.319/INS/14

Section institutionnelle

INS

Date: 11 septembre 2013

Original: anglais

### QUATORZIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

## Rapport du Directeur général

#### Objet du document

Le présent rapport résume les informations que le Directeur général souhaite communiquer au Conseil d'administration sur les questions suivantes: avis de décès, progrès de la législation internationale du travail, administration interne. Un projet de décision figure au paragraphe 5.

**Objectif stratégique pertinent:** Sans objet.

**Incidences sur le plan des politiques:** Aucune.

**Incidences juridiques:** Aucune.

**Incidences financières:** Aucune.

**Suivi nécessaire:** Aucun.

**Unité auteur:** Département des normes internationales du travail (NORMES), Bureau de la Conseillère juridique (JUR),  
Département du développement des ressources humaines (HRD) et Service des relations officielles (RELOFF).

**Documents connexes:** Aucun.



*Table des matières*

	<i>Page</i>
I. Avis de décès .....	1
II. Progrès de la législation internationale du travail .....	2
III. Administration interne .....	5



## I. Avis de décès

### Monsieur Louis Sombès

1. Le Directeur général a le profond regret d'annoncer le décès, le 26 juillet 2013, de Monsieur Louis Sombès, ancien membre travailleur du Conseil d'administration et fondateur et président de la Confédération des syndicats autonomes du Cameroun (CSAC).
2. Louis Sombès est né en 1948 dans le village de Boumba-et-Ngoko au Cameroun. Après avoir obtenu une capacité en droit et un diplôme en relations publiques en 1968, il suit plusieurs cours de formation destinés aux responsables syndicaux dans son pays et à l'étranger, notamment au Centre international de formation de l'OIT à Turin (Italie). Dès l'âge de 20 ans, il se consacre au syndicalisme et occupe plusieurs fonctions dans un certain nombre d'organisations syndicales. En 1991, année où est prononcée la «Déclaration de neutralité» des syndicats qui reconnaissait la nécessité de créer plusieurs organisations pour représenter les travailleurs de différents partis politiques, il est à la tête du mouvement des jeunes syndicalistes. En 1992, il devient secrétaire général de la Confédération syndicale des travailleurs du Cameroun (CSTC). En 1994 et 1995, il conduit une grève de la fonction publique pour protester contre les baisses de salaire imposées par le gouvernement. De 1999 à 2002, il travaille pour l'Organisation régionale africaine de la Confédération syndicale internationale au sein de laquelle il est chargé de la défense des droits des travailleurs en Afrique francophone et lusophone. De 2005 à sa mort, il dirige la Confédération des syndicats autonomes du Cameroun (CSAC) en qualité de secrétaire général puis de président en 2011. C'est sous son mandat que le programme de promotion du travail décent du Cameroun a été mis en œuvre et a pu guider le gouvernement, les travailleurs et les employeurs vers un consensus sur les politiques et plans d'action nationaux.
3. Louis Sombès a été membre travailleur du Conseil d'administration de 1996 à 1999. Il a participé à divers titres à plusieurs sessions de la Conférence internationale du Travail, notamment en qualité de membre de la Confédération syndicale internationale à la 101<sup>e</sup> session de la Conférence (juin 2012). Grand spécialiste du droit syndical, Louis Sombès possédait également de vastes connaissances en économie, en histoire et sur l'organisation des entreprises. Les conditions de travail difficiles dans la mine d'or où travaillait son grand-père l'ont conduit très tôt à se vouer avec passion à la défense des droits des travailleurs. Il est toujours resté profondément attaché à ses origines et à son pays.
4. Louis Sombès a été décoré de la médaille de chevalier du mérite camerounais à titre posthume pour l'ensemble de son parcours. Il laissera le souvenir d'un homme d'une grande générosité, fidèle aux valeurs d'honnêteté et d'équité. Pédagogue exceptionnel, Louis Sombès savait utiliser son pouvoir de persuasion pour trouver des compromis et apporter la sérénité nécessaire à la résolution des conflits. Il restera pour ses collègues un syndicaliste talentueux qui ne s'encomrait pas de formalités bureaucratiques ou protocolaires et qui était toujours prêt à défendre les droits des travailleurs. Sa contribution au mouvement syndicaliste camerounais est inestimable.

## **Projet de décision**

5. *Le Conseil d'administration invite le Directeur général à transmettre ses condoléances au vice-président de la Confédération des syndicats autonomes du Cameroun ainsi qu'à la famille de Monsieur Louis Sombès.*

## **II. Progrès de la législation internationale du travail**

### **Ratification des conventions**

6. Depuis les informations communiquées à la 317<sup>e</sup> session du Conseil d'administration jusqu'au 14 août 2013, le Directeur général a enregistré les 33 ratifications suivantes de conventions internationales du travail.

### **Afrique du Sud**

*Ratifications enregistrées le 20 juin 2013:*

Convention (n° 81) sur l'inspection du travail, 1947

Convention du travail maritime, 2006

Convention (n° 188) sur le travail dans la pêche, 2007

Convention (n° 189) sur les travailleuses et travailleurs domestiques, 2011

### **Barbade**

*Ratification enregistrée le 20 juin 2013:*

Convention du travail maritime, 2006

### **Etat plurinational de Bolivie**

*Ratification enregistrée le 15 avril 2013:*

Convention (n° 189) sur les travailleuses et travailleurs domestiques, 2011

### **Burkina Faso**

*Ratification enregistrée le 4 mars 2013:*

Convention (n° 183) sur la protection de la maternité, 2000

### **El Salvador**

*Ratification enregistrée le 30 janvier 2013:*

Convention (n° 149) sur le personnel infirmier, 1977

**Equateur**

*Ratification enregistrée le 8 février 2013:*

Convention (n° 156) sur les travailleurs ayant des responsabilités familiales, 1981

**Finlande**

*Ratification enregistrée le 28 février 2013:*

Convention (n° 174) sur la prévention des accidents industriels majeurs, 1993

**France**

*Ratification enregistrée le 28 février 2013:*

Convention du travail maritime, 2006

**Hongrie**

*Ratification enregistrée le 31 juillet 2013:*

Convention du travail maritime, 2006

**Iles Salomon**

*Ratification enregistrée le 22 avril 2013:*

Convention (n° 138) sur l'âge minimum, 1973

**Japon**

*Ratification enregistrée le 5 août 2013:*

Convention du travail maritime, 2006

**Lituanie**

*Ratification enregistrée le 27 mai 2013:*

Convention (n° 115) sur la protection contre les radiations, 1960

**Maroc**

*Ratifications enregistrées le 4 juin 2013:*

Convention (n° 151) sur les relations de travail dans la fonction publique, 1978

Convention (n° 176) sur la sécurité et la santé dans les mines, 1995

*Ratifications enregistrées le 16 mai 2013:*

Convention (n° 131) sur la fixation des salaires minima, 1970

Convention (n° 144) sur les consultations tripartites relatives aux normes internationales du travail, 1976

Convention (n° 188) sur le travail dans la pêche, 2007

## **Maurice**

*Ratification enregistrée le 13 septembre 2012:*

Convention (n° 189) sur les travailleuses et travailleurs domestiques, 2011

## **Nicaragua**

*Ratification enregistrée le 10 janvier 2013:*

Convention (n° 189) sur les travailleuses et travailleurs domestiques, 2011

## **Nigéria**

*Ratification enregistrée le 18 juin 2013:*

Convention du travail maritime, 2006

## **Paraguay**

*Ratification enregistrée le 7 mai 2013:*

Convention (n° 189) sur les travailleuses et travailleurs domestiques, 2011

## **Portugal**

*Ratifications enregistrées le 8 novembre 2012:*

Convention (n° 173) sur la protection des créances des travailleurs en cas d'insolvabilité de leur employeur, 1992

Convention (n° 183) sur la protection de la maternité, 2000

## **Royaume-Uni**

*Ratification enregistrée le 7 août 2013:*

Convention du travail maritime, 2006

## **Serbie**

*Ratifications enregistrées le 15 mars 2013:*

Convention (n° 150) sur l'administration du travail, 1978

Convention (n° 181) sur les agences d'emploi privées, 1997

Convention du travail maritime, 2006



**Suisse**

*Ratification enregistrée le 11 février 2013:*

Convention (n° 122) sur la politique de l'emploi, 1964

**Togo**

*Ratification enregistrée le 7 juin 2013:*

Convention (n° 102) concernant la sécurité sociale (norme minimum), 1952

**Uruguay**

*Ratification enregistrée le 8 juillet 2013:*

Convention (n° 135) concernant les représentants des travailleurs, 1971

**Ratification/acceptation de l'Instrument d'amendement  
à la Constitution de l'Organisation internationale  
du Travail, 1986**

7. Depuis la préparation du document présenté à la 317<sup>e</sup> session du Conseil d'administration, le Directeur général a reçu l'acceptation suivante:

ex-République yougoslave de Macédoine      acceptation      17 avril 2013

8. Le nombre total des ratifications et acceptations s'élève maintenant à **101**, y compris deux qui émanent d'Etats ayant l'importance industrielle la plus considérable <sup>1</sup>.

**III. Administration interne**

9. L'article 4.2 *d*) du Statut du personnel dispose que:

Les emplois vacants dans la catégorie des directeurs et des administrateurs principaux sont pourvus par le Directeur général par voie de transfert sans changement de grade, de promotion ou de nomination. Sauf dans le cas où elles visent les emplois vacants dans les projets de coopération technique, ces promotions ou ces nominations sont portées à la connaissance du Conseil d'administration, avec un exposé succinct des aptitudes des personnes ainsi promues ou nommées.

10. Les nominations et promotions ci-dessous sont ainsi portées à la connaissance du Conseil d'administration.

<sup>1</sup> A la date où ces lignes sont écrites, il manque 23 ratifications/acceptations d'Etats Membres pour que l'instrument entre en vigueur, y compris trois d'Etats ayant l'importance industrielle la plus considérable.

### **M<sup>me</sup> Maria Helena André (Portugal)**

Nommée directrice du Bureau des activités pour les travailleurs (ACTRAV) au grade D.2 à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2013.

Née en 1960, M<sup>me</sup> André est titulaire d'un diplôme de langues et littérature modernes de l'Université de Lisbonne (Portugal).

M<sup>me</sup> André est entrée à la Confédération générale des travailleurs (CGT) (Portugal) en 1981 et à la Confédération européenne des syndicats en 1992 où elle a occupé la fonction de secrétaire confédérale jusqu'en avril 2003, puis de secrétaire générale adjointe de mai 2003 à octobre 2009. D'octobre 2009 à juin 2011, elle a été ministre du Travail et de la Solidarité sociale au sein du 18<sup>e</sup> gouvernement constitutionnel du Portugal et membre du Parlement portugais de juin 2011 à août 2013. M<sup>me</sup> André possède une vaste expérience dans le domaine des politiques économiques, sociales et du travail de par sa participation au mouvement syndical portugais et européen et ses fonctions au sein du gouvernement de son pays.

### **M<sup>me</sup> Azita Berar-Awad (République islamique d'Iran)**

Nommée directrice du Département des politiques de l'emploi (DDG/P) et promue au grade D.2 à compter du 15 juillet 2013. Sa promotion au grade D.1 a été portée à la connaissance du Conseil d'administration en novembre 1999.

### **M. Khemraze Cunniah (Maurice)**

Nommé conseiller principal du Directeur général adjoint pour les programmes extérieurs et les partenariats (DDG/FOP) au grade D.2 à compter du 15 juillet 2013. Sa promotion au grade D.2 a été portée à la connaissance du Conseil d'administration en mars 2008. Sa promotion au grade D.1 l'avait été en novembre 2004.

### **M. Charles Dan (Bénin)**

Nommé représentant spécial de l'OIT pour les jeunes et l'inclusion sociale – fonction qui relève directement du Cabinet du Directeur général (CABINET) – au grade D.2 à compter du 1<sup>er</sup> mai 2013. Sa promotion au poste de sous-directeur général a été portée à la connaissance du Conseil d'administration en novembre 2008. Sa promotion au grade D.1 l'avait été en mars 2004.

### **M. Giovanni di Cola (Italie)**

Nommé directeur de l'Equipe d'appui technique au travail décent et du Bureau de l'OIT pour les Caraïbes à Port of Spain et promu au grade D.1 à compter du 1<sup>er</sup> mai 2013.

Né en 1958, M. di Cola est titulaire d'un doctorat en économie du développement de l'Université Paris X (France). Il est également titulaire d'un mastère d'études soviétiques de l'Institut d'études politiques de Paris (IEP, France) ainsi que d'un diplôme de sciences politiques de l'Université La Sapienza de Rome (Italie).

M. di Cola travaille depuis vingt-cinq ans au service de l'Organisation, tant au siège que dans les bureaux extérieurs. Nommé directeur adjoint du Bureau de l'OIT pour les Caraïbes à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2009, il en est le fonctionnaire responsable depuis

2012. Avant sa nomination au bureau de Port of Spain, il occupait au siège le poste de coordonnateur du programme Universitas au sein du Département des partenariats et de la coopération pour le développement. En cette qualité, il a été chargé de promouvoir le travail décent par le biais de la formation, de l'innovation et du partage des connaissances auprès des mandants tripartites, des institutions des Nations Unies, des parties prenantes locales et nationales et des réseaux d'universités d'Amérique centrale, de Cuba, d'Afrique du Nord, d'Afrique du Sud et des Balkans.

Avant sa carrière au sein du Bureau, M. di Cola a travaillé pour l'UNESCO à Dakar (Sénégal) en qualité d'adjoint au directeur régional pour l'Afrique subsaharienne. En 1986, il a intégré le bureau de l'UNICEF au Niger en tant que responsable de l'information et de la communication après avoir brièvement travaillé à Dakar avec l'équipe sous-régionale du FNUAP en qualité d'assistant de recherche sur les questions démographiques.

### **M<sup>me</sup> Michelle Leighton (Etats-Unis)**

Nommée chef du Service des migrations internationales (MIGRANT) au grade D.1 à compter du 15 avril 2013.

Née en 1961, M<sup>me</sup> Leighton est titulaire d'une maîtrise de droit de la London School of Economics and Political Science (Royaume-Uni), d'un doctorat en droit avec mention de la Golden Gate University Law School (San Francisco, Californie, Etats-Unis) et d'une licence de l'Université de Californie (Davis, Californie, Etats-Unis).

M<sup>me</sup> Leighton a enseigné dans de nombreuses facultés de droit en Asie, en Europe et aux Etats-Unis. Depuis 1992, elle exerce les fonctions de conseillère et de consultante auprès d'institutions internationales, d'organisations gouvernementales et d'organisations à but non lucratif. M<sup>me</sup> Leighton a dirigé plusieurs projets de recherche avec des universitaires, des administrations publiques et des experts locaux sur les migrations, notamment dans les Amériques, en Afrique, en Europe centrale et en Asie centrale. Après avoir obtenu une bourse du programme Fulbright pour mener des recherches au Kirghizistan, elle a été la cofondatrice de l'Université américaine du Centre d'études politiques Tian Shan d'Asie centrale et a enseigné le droit. Elle a également occupé la chaire sur la vulnérabilité sociale à l'Institut de l'environnement et de la sécurité humaine de l'Université des Nations Unies (UNU-EHS) créée avec le concours de la Fondation Munich Re à Bonn (Allemagne) de 2009 à 2012.

M<sup>me</sup> Leighton est une spécialiste des questions touchant aux migrations du travail, à la gouvernance démocratique, aux droits de l'homme et à la sécurité humaine, et elle a mené au niveau mondial et sur le terrain des recherches consacrées aux meilleures pratiques et aux liens entre migrations et développement, notamment aux impacts sur les revenus en zone rurale du changement climatique et de la gestion non durable de l'eau et des terres agricoles.

### **M. Mark Levin (Israël)**

Nommé directeur du Département du développement des ressources humaines (HRD) et promu au grade D.2 à compter du 15 avril 2013. Sa promotion au grade D.1 a été portée à la connaissance du Conseil d'administration en mars 2006.

## **M<sup>me</sup> Geneviève Pons-Deladrière (France)**

Nommée Conseillère juridique et directrice des Services juridiques (JUR) au grade D.2 à compter du 1<sup>er</sup> avril 2013.

Née en 1956, M<sup>me</sup> Pons-Deladrière est membre des tribunaux administratifs (France). Elle est diplômée de l'Ecole nationale d'administration (ENA) et titulaire d'une licence de droit de l'Université Panthéon-Sorbonne (Paris, France) et d'un diplôme de sciences politiques de l'Institut d'études politiques (Paris, France).

M<sup>me</sup> Pons-Deladrière débute sa carrière au sein des tribunaux administratifs français en 1982. Elle entre au Service juridique de la Commission européenne en 1989 et au Cabinet de Jacques Delors, alors Président de la Commission européenne, en 1991. Elle est chargée de veiller à l'application du droit communautaire dans tous les Etats membres et assume en cette qualité la présidence du Comité des infractions. En 1995, elle rejoint la Direction générale des entreprises et de l'industrie de la Commission européenne où elle occupe plusieurs postes de direction. En 2008, elle intègre le Comité d'analyse d'impact de la Commission et dirige en 2010 l'Unité de simplification et de réduction des charges administratives, dans le cadre du programme de réglementation intelligente de la Commission qui vise à simplifier la législation européenne. Nommée directrice honoraire de la Commission européenne en 2011, elle réintègre ensuite les tribunaux administratifs en France avant d'entrer en fonctions au BIT. Outre sa formation juridique, M<sup>me</sup> Pons-Deladrière possède une vaste expérience de la gestion du travail en équipe dans un contexte multiculturel.

## **M. Daniel James Rees (Royaume-Uni)**

Nommé directeur du programme «Better Work» au grade D.1 à compter du 1<sup>er</sup> avril 2013.

Né en 1965, M. Rees est titulaire d'une licence en développement international de la School of International Development de l'Université d'East Anglia (Royaume-Uni).

M. Rees est entré en fonctions au BIT en août 2010 en qualité de directeur (D.1) du programme «Better Work» (SFI/OIT) (poste qui était alors financé par la coopération technique).

Auparavant, de 1999 à 2010, il a occupé le poste de directeur de l'Initiative d'éthique commerciale, une alliance d'entreprises internationales, de syndicats et d'organisations non gouvernementales. Entre 1989 et 1999, il occupe de nombreuses fonctions au sein de Voluntary Service Overseas (VSO), organisation de bénévoles au service du développement international basée au Royaume-Uni, où il dirige notamment le service chargé de promouvoir l'éducation dans le monde.

M. Rees possède une vaste expérience internationale de l'établissement et de la gestion de partenariats entre des entreprises, des syndicats et des gouvernements en vue de promouvoir le respect des normes du travail dans les chaînes d'approvisionnement mondiales. Dans ce cadre, il a travaillé dans de nombreux secteurs, notamment l'alimentation, l'agriculture, l'habillement et la chaussure, le voyage, le tourisme et les industries extractives.

## **M. Yoshihiro Senoo (Japon)**

Nommé conseiller principal du Directeur général adjoint pour les programmes extérieurs et les partenariats (DDG/FOP) au grade D.1 à compter du 1<sup>er</sup> août 2013.

Né en 1957, M. Senoo est diplômé de la Faculté de droit de l'Université de Tokyo (Japon).

M. Senoo est entré au ministère du Travail du Japon en 1980 où il a acquis une vaste expérience de l'élaboration et de l'administration des politiques dans les domaines du travail et de l'emploi. Il a occupé des postes à responsabilité dans plusieurs divisions du ministère: information internationale, questions relatives aux travailleurs étrangers, mesures en faveur de l'emploi des travailleurs âgés, et affaires générales. Plus récemment, il a assumé les fonctions de ministre délégué aux affaires internationales. M. Senoo possède une vaste expérience dans le domaine des relations internationales. Il a représenté le Japon aux sessions du Conseil d'administration du BIT et il a été membre du Comité de l'emploi, du travail et des affaires sociales de l'OCDE. Entre 2011 et 2013, M. Senoo a participé aux réunions des ministres du travail du G20 en tant que «sherpa».

## **M<sup>me</sup> Rie Vejs Kjeldgaard (Danemark)**

Nommée directrice adjointe du Bureau régional de l'OIT pour l'Europe et l'Asie centrale et promue au grade D.1 à compter du 15 juillet 2013.

Née en 1963, M<sup>me</sup> Vejs Kjeldgaard est titulaire d'une maîtrise en administration des entreprises avec une spécialisation en marketing et en développement des entreprises multinationales.

M<sup>me</sup> Vejs Kjeldgaard a commencé de travailler pour l'Organisation en 1991 en qualité de spécialiste du développement des entreprises au sein du Bureau régional de l'OIT pour l'Asie et le Pacifique à Bangkok. Nommée par la suite spécialiste principale des entreprises au siège, elle a assumé la responsabilité globale du Département de la création d'emploi et du développement de l'entreprise. Elle a ensuite occupé deux postes de direction sur le terrain, à savoir celui de directrice adjointe de l'Equipe d'appui technique au travail décent pour l'Asie du Sud-Est à New Delhi et de directrice du Bureau de pays de l'OIT pour le Viet Nam. Elle a récemment dirigé des travaux au siège consacrés à l'élaboration d'analyses nationales intégrées et cohérentes sur le travail décent.

Avant de commencer sa carrière à l'OIT, M<sup>me</sup> Vejs Kjeldgaard a travaillé dans le secteur pharmaceutique en tant que directrice du développement des produits et des marchés.